

REVUE DE PRESSE

service communication



Le Café Jardin va vite devenir incontournable

Le Petit-Quevilly. Il s'agit du nouveau lieu associatif pour se rassembler sur la rive gauche. Le Café Jardin a ouvert ses portes hier soir, au sein du Kaléidoscope.

La ouvert ses portes au public hier soir et pourrait vite devenir le nouvel endroit incontournable de la rive gauche. Placé au sein du Kaléidoscope, un tiers-lieu axé sur les métiers du numérique, le Café Jardin se veut comme un espace de rencontres et d'échanges entre les habitants. Un lieu sympa où prendre un verre donc, mais pas seulement. Les visiteurs pourront notamment s'adonner à un atelier couture ou encore jouer une partie de Mölkky, cette sorte de pétanque avec des quilles en bois venue des pays nordiques. La structure sera ouverte à tous. L'un des objectifs de ce café associatif est notamment d'attirer les jeunes des quartiers prioritaires du Petit-Quevilly. « Nous ne voulons pas en faire un lieu pour bobos élitistes, mais un endroit qui sera ouvert à tous les habitants des quartiers », affirme Caroline Degrave, membre de la direction de la co-

opérative Les Copeaux Numériques à l'origine de la création du Kaléidoscope.

Priorité aux acteurs locaux

La structure est amenée à devenir un vecteur d'événements culturels. Les visiteurs auront l'occasion de proposer leurs propres projets. D'après Caroline Degrave, « ce Café Jardin est un aboutissement d'un axe culturel mené par le Kaléidoscope depuis plusieurs années ». Différents artistes ont d'ores et déjà été annoncés. L'établissement a la volonté de mettre en avant les acteurs locaux. Des fresques ont été réalisées afin de décorer le Café Jardin... et de rendre le lieu encore plus convivial. ●

Victorien Cosson

Le Café Jardin est situé au Kaléidoscope : 29, rue Victor Hugo au Petit-Quevilly.
Horaires d'ouverture : mercredi 14 h-18h ; jeudi 14 h-22h ; vendredi 14h-18h.
Pour consommer, adhésion obligatoire : 1 euro la journée ou 10 euros l'année.



Le Café Jardin, destiné à rassembler, est inauguré ce mardi 10 juin 2025 au Petit-Quevilly.

Habitat

MaPrimeRénov' relancée, les professionnels soufflent !

Les professionnels du secteur du bâtiment en étaient à imaginer une manifestation aux volants d'engins de chantier tant la suspension de MaPrimeRénov' les mettait en rogne. Le dispositif offrait en effet aux particuliers d'obtenir des aides très incitatives afin d'effectuer des travaux de rénovations énergétiques. Une mesure permettant aux entreprises de remplir leurs bons de commande.

« Cacophonie gouvernementale »

Mais, en parallèle, elle a aussi entraîné bon nombre de fraudes, environ « 16 000 dossiers suspects, soit 12 % du stock », indiquait le ministère de l'Économie.

La suspension annoncée devait donc permettre de séparer le bon grain de l'ivraie. Et de repartir sans dossier vérolé. Mais quand ?

Eh bien, l'annonce est tombée mardi 10 juin. La ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, a confirmé que le dispositif d'aides sera relancé le 15 septembre 2025.

Un soulagement pour Florian Leclercq, président régional de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, 28 710 entreprises et 39 000 salariés en Normandie). S'il comprend le besoin de faire un coup de propre, il regrette la méthode. Mais l'annonce a tout de même de quoi rassurer la branche professionnelle : « *Il faut maintenant que l'on ait un cadrage ferme et définitif et avoir des certitudes.* » En attendant, la réouverture du guichet à la mi-septembre 2025 pour de nouveau dossier, ceux déposés avant la suspension surprise seront bien étudiés. ●

Anthony Quindroit

Interview Nicolas Mayer-Rossignol et le sauvetage de Chapelle Darblay : « Nous avons eu un rôle décisif »

La CGT a annoncé le 7 juin 2025 que l'État allait investir dans le site Chapelle Darblay. Une victoire fêtée par Nicolas Mayer-Rossignol, le président de la Métropole de Rouen.

Cet article est réservé aux abonnés



Le maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol revient sur le sauvetage du site Chapelle-Darblay

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 10 juin 2025 à 18h12

Présentée comme « une victoire », la CGT a annoncé le 7 juin 2025 que [l'État allait investir dans le site Chapelle Darblay](#) pour permettre de relancer l'**usine de Grand-Couronne**. Depuis 2019, l'activité du site industriel a totalement cessé, mettant en péril de nombreux emplois.

En 2022, la Métropole de Rouen avait activé [son droit de préemption](#) pour sauvegarder Chapelle Darblay. Un pari osé et finalement gagnant sur lequel a accepté de revenir le président de la Métropole et maire de Rouen [Nicolas-Mayer Rossignol](#), interrogé par 76actu.

« C'était un risque. Mais le pari est réussi »

Actu : La Métropole de Rouen a activé son droit de préemption en 2022 pour sauvegarder le site. Concrètement, quel rôle a-t-elle joué dans le dossier ?

Nicolas Mayer-Rossignol : Clairement, si on n'avait pas fait ce qu'on a fait, le site serait mort depuis longtemps. J'ai été très impliqué, notamment ces derniers mois. J'ai échangé avec François Bayrou, nous avons été en liaison permanente avec la CGT. Nous avons eu un rôle décisif, mais il le fallait : on avait ce projet qui coche toutes les cases : économie, écologie, industrie et social.

Le dossier était épineux, c'est donc un pari réussi ?

NMR : Oui, c'est une excellence nouvelle. Cela fait des mois qu'on se bat, et notre combat a été déterminant. C'était un risque. Il y a eu des élus qui m'ont dit qu'on était fous, que ce n'était pas raisonnable. Mais au final, le pari est réussi. Mais ce n'est pas terminé.

Pourquoi l'État a mis autant de temps à s'engager ? Comment vous l'interprétez ?

NMR : Il y avait du lobbying dans l'autre sens, c'est évident. Certains avaient intérêt à ce que ça ne fasse pas. Mais notre mobilisation a payé. Nous avons été très insistants. Sophie Binet [la secrétaire générale de la CGT, NDLR] a interpellé Emmanuel Macron lors du 20 heures de TF1. Ça a joué aussi.

Le projet de Fibre Excellence

Fibre Excellence a pour projet de convertir l'ancienne usine La Chapelle Darblay. Le site produira désormais du PPO (papier pour onduler), nécessaire à la fabrication d'emballages cartons, un marché jugé « plus porteur que le papier journal », confirme Fibre Excellence. Ainsi, l'entreprise compte « s'appuyer sur le savoir-faire papetier de la région ».

Fibre Excellence avance le chiffre de 425 000 tonnes de PPO produites par an et 170 emplois créés. Toujours selon le repreneur, le site devrait permettre d'injecter environ 30 millions d'euros par an dans l'économie locale. Dans le calendrier prévisionnel, le redémarrage de l'usine est programmé pour 2027.

Interrogée à la suite de l'annonce de la CGT, Fibre Excellence n'a pas souhaité réagir.

Fibre Excellence avait annoncé il y a plusieurs mois une relance de l'activité en 2027, sous réserve de l'investissement de l'État. C'est chose faite aujourd'hui. C'est quoi la suite maintenant ?

NMR : C'est une grande victoire et une excellente nouvelle pour le territoire, mais c'est loin d'être terminé. Je suis toujours prudent. C'est un verrou qui s'est levé, mais ce n'est pas la fin de l'histoire. J'espère pour la suite que l'obtention des financements publics va permettre de débloquer la situation. Il faut maintenant sécuriser les financements privés.

France 3 Normandie

Vous recherchez un job d'été ? 400 postes sont à pouvoir en Normandie, découvrez comment candidater facilement



[400 jobs d'été sont à saisir en Normandie du 16 au 30 juin 2025. Image d'illustration.](#) • [© Josselin Clair / MAXPPP](#)

Écrit par [Maxime Fourier](#)

Publié le 10/06/2025 à 17h34

De nombreux postes saisonniers restent disponibles en Normandie. Le CRIJ et France Travail organisent mi-juin des rencontres entre jeunes et recruteurs à Caen et à Rouen.

À l'approche de la période estivale de nombreux jeunes étudiants se mettent à la recherche d'un job d'été. Pour renflouer les comptes, payer ses études, ou plus simplement pour pouvoir se faire plaisir, des centaines d'étudiants travaillent tout ou partie de l'été en Normandie.

Certains ont déjà trouvé un travail de serveur ou de manutentionnaire, mais si vous n'avez toujours pas votre job d'été, pas d'inquiétude : il reste des centaines de postes vacants en Normandie.

400 offres d'emplois saisonniers à pouvoir

À partir du 16 juin prochain, le CRIJ Normandie et France Travail lancent l'opération : ["Jobs d'été de dernière minute"](#). Plus de 400 offres d'emplois saisonniers seront accessibles, accompagnées de conseils, d'ateliers et de jobs dating. *"Tous les ans, des postes restent non pourvus dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, la grande distribution, l'animation ou encore le tourisme"*, souligne l'organisation.



[400 jobs d'été sont à pouvoir en Normandie du 16 au 30 juin 2025.](#) • © CRIJ / France Travail

Deux jobs dating sont organisés pour rencontrer directement des employeurs à Caen le 20 juin prochain de 14h à 18h (16 rue Neuve Saint-Jean) et à Rouen le 18 juin, aux mêmes horaires (au CRIJ 84 rue Beauvoisine)

Ces ateliers sont gratuits et sans rendez-vous. Les offres sont d'ores et déjà consultables sur www.info-jeunesnormandie.fr (rubrique "Offres et annonces") et www.francetravail.fr (Sélectionner sa zone géographique, « Saisonnier » dans la rubrique « contrat »).

Le Monde

L'Etat dépassé par les agressions au couteau dans les établissements scolaires

Devant l'émoi suscité par la mort d'une surveillante poignardée mardi 10 juin dans un collège de Haute-Marne par un élève, l'exécutif cherche comment prévenir ces agressions. Mais les solutions se sont révélées jusqu'ici inopérantes.

Par [Sylvie Lecherbonnier](#)

Publié hier à 22h33, modifié à 08h32



Un collégien et son père devant le collège Françoise-Dolto, à Nogent (Haute-Marne), à la suite de l'agression mortelle d'une surveillante, le 10 juin 2025. RAPHAEL HELLE/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Aucun couteau n'a été saisi par la gendarmerie lors des deux fouilles inopinées réalisées ces dernières semaines aux abords du collège Françoise-Dolto de Nogent (Haute-Marne). C'est pourtant en marge de l'une de ces opérations qu'[un élève a mortellement poignardé une assistante d'éducation](#) de 31 ans, mardi 10 juin. Face à cette situation tragique, l'amertume gagne enseignants, personnels de l'éducation et parents d'élèves, une nouvelle fois endeuillés par un meurtre à l'arme blanche. Jeudi 24 avril, un élève d'un lycée catholique de Nantes avait tué une camarade et blessé trois autres avec un couteau et les agressions de ce type se sont succédé ces derniers mois. Mercredi, la ministre de l'éducation nationale a demandé une minute de silence à midi, jeudi 12 juin, dans les établissements scolaires.

Devant l'émoi suscité et la surenchère sécuritaire dont fait preuve une partie de la droite et de l'extrême droite, l'exécutif cherche comment prévenir ces agressions. Mais les solutions se sont révélées jusqu'ici inopérantes tant il est difficile de sécuriser 12 millions d'élèves et 1,2 million de personnels. Le meurtre de ce jour l'a encore prouvé : du lycée privé de centre-ville au collège rural, tous les établissements peuvent être concernés par ces violences, y compris quand ils ne sont pas identifiés comme « à risque ».

Les ministres de l'éducation et de l'intérieur, Elisabeth Borne et Bruno Retailleau, avaient déjà proposé des actions face aux précédents drames. Par un décret du 27 mars, ils ont mis en place des fouilles de sac aux abords des établissements scolaires. Plus de 6 000 opérations de ce type ont été conduites en deux mois : 186 couteaux et 225 autres objets

ont été trouvés, 32 gardes à vue déclenchées. Par ailleurs, 567 conseils de discipline se sont tenus dans les collèges et les lycées pour cause de détention de couteau ces derniers mois.

Le gouvernement est une nouvelle fois sommé de réagir. Interpellé par Marine Le Pen lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, pour qui il faut répondre aux attentes des « *familles qui vivent dans l'angoisse de voir l'un des leurs tomber sous le coup des barbares* », le premier ministre, François Bayrou, a annoncé mardi au journal de 20 heures de TF1 [interdire « tout de suite » la vente d'armes blanches aux mineurs](#), en contrôlant notamment l'identité de l'acquéreur lors de la livraison en cas d'achat sur Internet.

Santé mentale des jeunes

Le premier ministre propose également de lancer une « *expérimentation* » de portiques de sécurité à l'entrée des établissements scolaires. De tels équipements ont déjà été mis en place, notamment dans les lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'impulsion de l'ancien président de la région, Laurent Wauquiez, avec des résultats controversés. Mal dimensionnés, ces dispositifs peuvent devenir contre-productifs et générer des attroupements. Pourtant peu avare en solutions chocs, Bruno Retailleau critique cette idée, jugeant qu'« *un portique ne peut pas détecter des couteaux en céramique* ».

Au-delà de cette réponse sécuritaire, dont François Bayrou admet lui-même qu'elle « *n'empêchera pas tous les drames* », le premier ministre veut travailler sur la santé mentale des jeunes. « *Toute la communauté scolaire doit commencer à acquérir la connaissance des signes qui révèlent qu'un adolescent ne va pas bien* », a affirmé François Bayrou sur TF1. [Lors des assises de la santé scolaire en mai](#), Elisabeth Borne a déjà demandé qu'« *un protocole de repérage et de prise en charge* » des élèves à la santé mentale fragile soit mis en place dans chaque établissement. Pour les acteurs de terrain, ce sont surtout les infirmières et médecins scolaires qui manquent à l'appel.

Les personnels de l'éducation restent médusés après cette nouvelle agression à l'arme blanche. « *Qu'est-ce qu'on va pouvoir faire de plus ?* », s'alarme ainsi Olivier Beaufrère, secrétaire national du syndicat des chefs d'établissement SNPDEN-UNSA, pour qui « *l'école ne peut pas tout* ».

« Les effets pervers » des mesures sécuritaires populaires

S'ils attendent naturellement d'être en sûreté sur leur lieu de travail, les personnels de l'éducation ne croient pas à une réponse entièrement sécuritaire et réclament une mobilisation de l'ensemble de la société. « *Ce drame montre à quel point les mesures sécuritaires populaires dans l'opinion publique sont des mesures le plus souvent inefficaces, avec des effets pervers qui peuvent être terribles quand l'adolescent finit par avoir la sensation que l'école est contre lui* », pointe Eric Debarbieux, professeur d'université émérite spécialiste des violences scolaires.

Les personnels de l'éducation en sont convaincus depuis longtemps : on ne peut pas mettre un policier derrière chaque élève et les dispositifs anti-intrusion sont loin de tout résoudre. « *Nous avons des sentiments très mêlés et très douloureux face à cette assistante*

d'éducation morte dans l'exercice de son métier », s'indigne Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU, tout en jugeant que « la logique répressive ne peut pas tout ». Ce nouveau drame demande une « analyse réfléchie » sur « la place et les perspectives que l'on donne à la jeunesse », alerte la responsable syndicale.

« La question est de savoir comment le monde des adultes, et pas seulement les adultes des établissements, se préoccupe des raisons qui font que des jeunes s'équipent d'armes blanches et les utilisent pour blesser et tuer », abonde Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale de la CFDT Education, formation, recherches publiques.

Au sortir du collège Françoise-Dolto de Nogent, où elle s'est rendue en fin de matinée, mardi, Elisabeth Borne a esquissé cette « *réponse globale qu'il faut avoir* ». Outre les actions autour de la santé mentale, la ministre veut « *prévenir l'usage excessif des écrans et des réseaux sociaux qui peuvent conduire à des comportements violents et déréalisés* », alors que, dans le même temps, Emmanuel Macron réitère sa volonté d'interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Mais Elisabeth Borne reconnaît à demi-mot ne pas avoir trouvé la martingale : « *On va continuer naturellement à chercher toute mesure qui peut nous permettre d'éviter de tel drame.* »

Le Monde

Pourquoi rénover les bâtiments est vital pour le climat

Le bâtiment compte pour 16 % de nos émissions de CO₂ et il n'est pas possible de tenir nos objectifs climatiques sans rénover plus vite qu'aujourd'hui. La suspension de Ma Prime Renov risque d'accentuer les problèmes

Par [Nabil Wakim](#)

Publié hier à 15h16, modifié hier à 17h45



Test d'humidité sur un mur mal isolé - environ 12 millions de personnes vivent en France dans des « passoires thermiques » PHILIPPE TURPIN / PHOTONONSTOP / PHILIPPE TURPIN / PHOTONONSTOP

Ce billet est extrait de l'infolettre « *Chaleur humaine* », envoyée tous les mardis à 12 heures. Chaque semaine, le journaliste Nabil Wakim, qui anime le [podcast Chaleur humaine](#), répond aux questions des internautes sur le défi climatique. [Vous pouvez vous inscrire gratuitement en cliquant ici](#). Et si vous cherchez une question déjà posée (et la réponse qui va avec), vous pouvez les retrouver par là : [Climat : vos questions](#).

Vous pouvez désormais retrouver « *Chaleur humaine* » dans un canal spécifique sur Instagram, pour suivre les infos mais aussi discuter des épisodes. [C'est par là \(mais uniquement sur votre téléphone, pas sur votre ordinateur\)](#).

Sur l'agenda. Comment ne pas désespérer dans cette période ? Comment regarder d'une autre manière les solutions face au réchauffement ? Deux épisodes de Chaleur humaine en public vendredi 27 juin pour se donner du grain à moudre (et du courage !) avant l'été. [Infos et inscriptions par ici](#). (Et il y a un petit déjeuner participatif, si ça vous dit !)

La question de la semaine

« Bonjour, je vois beaucoup de monde râler sur la disparition du dispositif MaPrimeRénov'pour financer les rénovations de bâtiments. Mais j'avais compris que ce dispositif de toute façon marchait mal et que la rénovation ça ne marchait pas ! Pourquoi faudrait-il insister si ça ne marche pas ? » Question posée par Charles via [LinkedIn](#). (Vous pouvez aussi écrire par mail à l'adresse chaleurhumaine@lemonde.fr)

Ma réponse : Le bâtiment compte pour 16 % de nos émissions de CO₂ et il n'est pas possible de tenir nos objectifs climatiques sans rénover plus vite qu'aujourd'hui. Le dispositif

MaPrimeRénov' était déjà jugé insuffisant par les experts, sa suspension ne va rien résoudre et faire prendre à la France un retard inquiétant.

Pour en savoir plus, je vous recommande cet épisode de Chaleur humaine avec Christine Leconte qui explique comment réussir cet immense chantier. [A écouter ici](#)

1/Pourquoi rénover les logements est essentiel

Parce que les bâtiments comptent pour 16 % de nos émissions de gaz à effet de serre – un peu plus que la voiture individuelle. Pour bien comprendre : le secteur est le premier consommateur d'énergie en France, près de 50 % de notre énergie est utilisée pour chauffer, éclairer ou rafraîchir des bâtiments. Il faut également compter l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre générés par la production de béton et de matériaux pour la construction.

Si on ne réduit pas massivement cette consommation d'énergie, il est impossible d'atteindre nos objectifs climatiques. Pour baisser les émissions des bâtiments, plusieurs actions sont nécessaires. Parmi elles : remplacer les énergies fossiles (du fioul, du gaz) par d'autres (géothermie, électricité) pour se chauffer, et mieux isoler les logements, les écoles, les hôpitaux pour consommer moins d'énergie tout court. Il est aussi nécessaire de limiter la construction de logements neufs. De fait, environ 80 % des bâtiments actuels seront toujours là en 2050. Et beaucoup d'entre eux consomment beaucoup d'énergie parce qu'ils sont mal isolés ou mal construits.

Si on parle du logement, on compte 30 millions de résidences principales dont 4 millions de « passoires énergétiques » très très mal isolées (classés F ou G). Et 15 millions qui ont des performances mauvaises ou moyennes (classés D ou E).

2/Pourquoi on ne peut pas attendre

Depuis vingt ans, un consensus très large existe pour dire qu'il faut mener un chantier énorme de rénovation. Mais il n'est matériellement pas possible de tout faire d'un coup. C'est pourquoi la plupart des scénarios de transition estiment qu'il faut tenir un rythme entre 500 000 et 1 million de rénovations par an. Pour qu'elles soient efficaces, il vaut mieux qu'elles soient globales, plutôt que de simples changements de fenêtres ou de modes de chauffage. Ces rénovations sont souvent coûteuses, d'où l'idée que l'Etat et les collectivités locales puissent financer des travaux soit directement, soit par des réductions d'impôt. C'est l'objectif du dispositif MaPrimeRénov' – que le gouvernement envisage d'affaiblir fortement. ([Vous pouvez en savoir plus en lisant cet article de ma collègue Véronique Chocron](#))

Ce dispositif était déjà insuffisant pour atteindre les objectifs, mais le fait de le suspendre est la garantie de ne pas y arriver, estiment les acteurs du secteur.

D'autant qu'il faut garder à l'esprit que ce grand chantier de rénovation n'est pas qu'une question climatique : on estime que 12 millions de personnes vivent dans une situation de précarité énergétique, qui pourrait être en partie résolue avec des logements mieux isolés. Plus globalement, ces rénovations ont aussi un impact économique important (les factures d'énergie vont baisser), un impact sur la santé (avec des logements plus sains) et beaucoup

d'autres avantages indirects (on étudie mieux dans une salle de classe mieux isolée, par exemple).

Enfin, autre point important : c'est aussi une filière qui est massivement pourvoyeuse d'emploi : le gouvernement estime nécessaire au minimum la création de 200 000 emplois d'ici à 2030 pour assurer ces rénovations. Elles pourraient aussi générer le double dans des activités d'accompagnement et de maintenance.

Un épisode au hasard

Les sols sont-ils les super-héros du climat ? avec Marc-André Selosse. Si vous avez été marqué ces derniers jours par cet article sur la présence de cadmium dans les aliments, vous pouvez écouter ou réécouter cet épisode qui évoque l'impact des engrais et des pesticides sur les sols. [A écouter ici.](#)

Un peu de Chaleur humaine en plus

Sur mon écran (1). Cette interview d'une pédagogie rare sur les menaces qui pèsent sur les océans et les conséquences sur notre avenir, avec l'océanographe de 89 ans Sylvia Earle, qui n'a rien perdu de sa finesse d'analyse. Par ma collègue du *Monde* Léa Sanchez. [A retrouver par là.](#)

Sur mon écran (2). Ce court reportage de TF1 sur des éoliennes portées et financées par des habitants du village de Andilly-les-Marais (Charente-Maritime), qui semblent faire consensus. [A regarder ici.](#) Si vous voulez en savoir plus sur les éoliennes, vous pouvez aussi retrouver l'épisode de Chaleur humaine [sur le sujet par ici.](#)

Sur mon écran (3). L'agriculture française peut-elle s'adapter à une France très réchauffée ? C'est la question posée par cet intéressant article de Basta, [à lire par ici.](#)

Dans mes oreilles. Cet entretien instructif avec l'économiste Gabriel Zucman sur le projet de taxe sur les hauts revenus, et qui doit être présenté au Sénat. [A retrouver ici.](#) Nous en avons parlé avec la prix Nobel d'économie Esther Duflo dans un précédent épisode de Chaleur humaine, [que vous pouvez retrouver par là.](#)

Le Monde

Les autorités sanitaires lancent une grande étude sur la santé des Français, qui va permettre de mesurer l'impact de nombreux polluants

L'étude Albane (pour Alimentation, biosurveillance, santé, nutrition et environnement) sera conduite sur 3 150 personnes. Malgré les alertes lancées sur les fongicides SDHI, ces derniers ne font pas partie des substances prioritaires.

Par [Stéphane Foucart](#)

Publié hier à 19h14



A Langouet (Ille-et-Vilaine), le 14 octobre 2019. DAMIEN MEYER/AFP

Mieux connaître les déterminants de la santé des Français, en lien avec leurs habitudes alimentaires, leur activité physique, les comportements à risque, leur exposition à des substances chimiques... L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et Santé publique France (SPF) ont lancé, mardi 10 juin, la grande enquête nationale de santé publique qui doit prendre le relais des précédentes études comparables – dont la plus ancienne remonte à vingt ans –, et élargir le cadre de leur analyse. Baptisée Albane (pour Alimentation, biosurveillance, santé, nutrition et environnement), celle-ci va être conduite sur 3 150 personnes : 150 nourrissons, 1 000 enfants de 3 à 17 ans et 2 000 adultes de 18 à 79 ans, pour au moins trois cycles de deux ans. Les volontaires seront recrutés dans 167 zones d'enquête, réparties sur l'ensemble de la métropole. L'extension aux territoires d'outre-mer devrait intervenir à l'horizon 2028, espère-t-on à SPF.

« C'est une enquête innovante, cyclique à l'image de dispositifs qui existent aux Etats-Unis ou au Canada », a déclaré Caroline Semaille, directrice générale de SPF en conférence de presse. Les participants devront remplir des questionnaires sur leurs habitudes alimentaires, leurs éventuelles conduites à risques et bénéficieront d'un suivi médical couplé à une mesure de leurs expositions à une diversité de substances toxiques : plastifiants (bisphénols, phtalates), dioxines issues notamment de la combustion de déchets, PCB, PFAS (composés poly- et perfluorés, mieux connus sous le nom de « polluants éternels »), métaux lourds (mercure, cadmium, plomb), certains hydrocarbures, etc.

Plusieurs familles de pesticides seront également incluses dans les substances recherchées – des données qui seront complétées par celles de l'enquête PestiRiv, attendues pour l'automne, destinées à mieux connaître l'exposition aux pesticides des riverains d'exploitation viticoles. La mise en relation de l'ensemble de ces informations (on parle de

« biosurveillance ») avec des données géographiques, mais aussi les conduites alimentaires des individus, leur activité physique, etc., pourrait permettre de démêler la part relative que prennent ces différents facteurs dans l'état de santé des populations. Cela permettra de *« rechercher dans l'environnement les éléments qui sont éventuellement négatifs pour la santé des Français »*, a déclaré Benoît Vallet, le directeur général de l'Anses.

Au nombre des substances toxiques qui seront recherchées systématiquement sur les volontaires, les pesticides néonicotinoïdes – réputés être en cause dans l'effondrement de l'entomofaune – n'apparaissent que pour la première fois dans une enquête de biosurveillance nationale, plus de trente ans après leur mise sur le marché. Et ce en dépit de signaux d'alerte, [mis en évidence dès 2013 par l'Autorité européenne de sécurité des aliments \(EFSA\)](#) sur l'une de ces substances, l'acétamipride.

Cependant, une autre famille de pesticides controversés, les fongicides SDHI (pour « inhibiteur de la succinate déshydrogénase »), ne sera pas recherchée de manière systématique, selon les données présentées par l'Anses et SpP. Interrogés sur cette absence, les responsables de l'enquête Albane assurent que ces substances ont été jugées « *non prioritaires* » au regard des travaux conduits à l'Anses. Une réponse surprenante, en ce qu'elle contredit [l'expertise collective rendue en novembre 2023](#) par... l'Anses elle-même. Le groupe d'experts piloté par l'agence formulait en effet, au terme de ses travaux, comme deuxième recommandation, « *d'intégrer les SDHI dans les programmes nationaux de biosurveillance* », « *d'introduire les SDHI dans les substances recherchées dans les études d'alimentation totale (EAT)* », etc.

« Un enjeu économique considérable »

« Les SDHI comprennent plus d'une vingtaine de substances actives différentes qui, au total, représentent un enjeu économique considérable. Certains sont très récents et encore mal connus, au contraire des familles de substances désormais interdites et qui font l'objet de surveillance étroite, réagit le biologiste Pierre Rustin (CNRS). Les autorités semblent tentées d'en savoir le moins possible à leur sujet. » Chercheur mondialement réputé pour ses travaux sur la respiration cellulaire, M. Rustin avait lancé l'alerte sur les SDHI en 2017, aux côtés d'une quinzaine de scientifiques du monde académique, mettant en garde contre les mécanismes d'action de ces molécules, non évalués par les procédures réglementaires de mise sur le marché.

L'alerte lancée par les scientifiques avait conduit l'Anses à lancer l'expertise collective conclue en 2023, mais aussi à cofinancer un ambitieux programme de recherche sur les SDHI, baptisé « Holimitox », impliquant une quinzaine de laboratoires d'organismes publics de recherche. Tenu le 7 novembre 2024, le colloque de restitution du programme confirmait largement l'alerte lancée en 2017 et suggérait qu'aux doses d'exposition considérées comme sûres, certaines substances de cette famille peuvent avoir des effets délétères sur le cerveau, le foie, les reins et les glandes surrénales.